

ON REPARLE DE « FONTSANTE »

Le projet « Fontsante » porté par le groupe Suez et soutenu par la Mairie de Callian, fait reparler de lui. Nous le pensions suspendu et voici qu'il n'en est rien. Un arrêté préfectoral nous informe que le 6 janvier 2021, Suez a complété son dossier permettant ainsi à l'Etat de reprendre son instruction.

Je rappelle que ce projet situé sur la commune de Tanneron mais sur des terrains appartenant à la commune de Callian est un projet démesuré qui vise avant tout à traiter les déchets des usines d'incinération parmi les plus toxiques à proximité du lac de Saint-Cassien et à proximité immédiate des habitations du lotissement du Séguret aux Adrets de l'Estérel et des Estérets du lac à Montauroux.

La photo montage que nous publions ici montre à chacun l'ampleur de la catastrophe paysagère écologique, et humaine au cas où ce projet verrait le jour. La proximité immédiate de deux lotissements où vivent plusieurs centaines d'habitants ne fait que rajouter à l'ineptie d'une telle idée.

Les habitants du territoire de Fayence peuvent ne pas se sentir concernés par ce qu'on appelle désormais « Fontsante » car pour la plupart, ils habitent à plus de 10 km de l'endroit et ne seront guère concernés par les dites nuisances. Mais réfléchissons un peu à ce que pourrait devenir notre vie à tous lorsque nous serons confrontés au plus de deux cents à trois cents camions qui pourraient arpenter quotidiennement les deux ronds-points de l'autoroute pour se rendre sur le site de « Fontsante ». Pour espérer faciliter l'acceptation du projet, le promoteur nous avait laissé entendre qu'un accès direct de l'autoroute au site pour les camions était à l'étude ; en fait il n'en est rien ; J'ai reçu en mairie de Montauroux le directeur d'Escota qui m'a annoncé qu'il n'avait jamais entendu parlé du projet et encore moins de l'accès direct qui, s'il était envisagé ne pourrait voir le jour avant 5 ou 6 ans tant les contraintes administratives et écologiques sont importantes et ne peuvent être traitées en quelques semaines.

Nous devons également nous poser la question du devenir de notre lac, joyau de notre territoire mais également de toute la région et qui est non seulement un lieu de villégiature mais aussi (ou surtout) une réserve d'eau potable pour des milliers de personnes. On nous garantit une protection contre les infiltrations de déchets toxiques (essentiellement des métaux lourds concentrés dans les mâchefers, des usines d'incinération) mais quelles sont les garanties à court, moyen et long termes.

Nous devons nous opposer à ce projet et dès aujourd'hui envoyer un message clair à son promoteur et à l'Etat, message sans équivoque qui dit que nous ne voulons pas que notre territoire devienne la poubelle de la région et détruise notre environnement, notre qualité de vie et notre santé, soutenir les associations des Adrets de l'Estérel et de Montauroux qui se battent depuis plusieurs années et soutenir le combat des habitants de ces deux communes en s'imaginant à quoi serions nous prêts si nous étions à leur place.

Jean-Yves HUET, Maire de Montauroux